

## **Compte rendu de la Concertation francophone à l'occasion de la 5<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'IRENA**

**16 janvier 2015, Hôtel St Regis Saadiyat Island Resort  
Abu Dhabi - Emirats Arabes Unis**

### **Table des matières**

<b>Introduction .....</b>	<b>1</b>
<b>Eléments de contexte .....</b>	<b>2</b>
<b>Point 1 - Situation du multilinguisme au sein de l'IRENA .....</b>	<b>3</b>
<b>Point 2 – Présentation / mutualisation des expériences des pays francophones ayant bénéficié du premier cycle du Fonds d'Abu Dhabi pour les projets d'énergie renouvelable .....</b>	<b>4</b>
<b>Point 3 – Présentations d'initiatives de l'IFDD (notamment de l'Initiative de la Francophonie pour les villes durables) .....</b>	<b>6</b>
<b>Liens utiles : .....</b>	<b>8</b>
<b>Pièces jointes : .....</b>	<b>8</b>

### **Introduction**

A l'occasion de la 5<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'Agence internationale des Énergies renouvelables (IRENA), les 17 et 18 janvier 2015 à Abu Dhabi (Émirats Arabes Unis), l'IFDD (Institut de la francophonie pour le développement durable, organe subsidiaire de l'OIF, Organisation internationale de la francophonie) et l'Ambassade de France à Abu Dhabi ont organisé une réunion de concertation francophone.

L'objectif était de faire le point depuis la dernière Assemblée générale afin d'évaluer la progression des engagements pris.

Plus spécifiquement les points suivants ont été abordés :

1. Situation du multilinguisme au sein de l'IRENA ;
2. Présentation / mutualisation des expériences des pays francophones ayant bénéficié du premier cycle du Fonds d'Abu Dhabi pour les projets d'énergie renouvelable ;
3. Présentations d'initiatives de l'IFDD (notamment de l'Initiative de la Francophonie pour les villes durables).

La Concertation a été présidée par le Sénégal. 16 participants ont pris aux échanges : IFDD/OIF (1), Sénégal (1), Togo (2), Mali (3), Niger (2), France (4), IRENA (2), ENERGIES 2050 (1).

## Eléments de contexte

L'IFDD/OIF organise des concertations francophones à l'occasion des grandes rencontres internationales. La dernière remonte à la Conférence des Parties de Lima ou plusieurs évènements francophones ont été réalisés. Ces moments d'échanges et de mutualisation d'expériences sont une opportunité pour apporter des éléments techniques ou stratégiques pour permettre aux pays appartenant à l'espace francophone de mutualiser des connaissances, fédérer, partager et démultiplier les moyens et opportunités d'actions. Ces Concertations et les documents qui sont produits en amont sont devenus de véritables références notamment dans le cadre des négociations sur le climat.

Pour en savoir plus, merci de visiter la page dédiée à la Participation de la Francophonie à la 20<sup>ème</sup> Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CdP20) de décembre 2014

<http://www.ifdd.francophonie.org/programmes/operation.php?id=328>

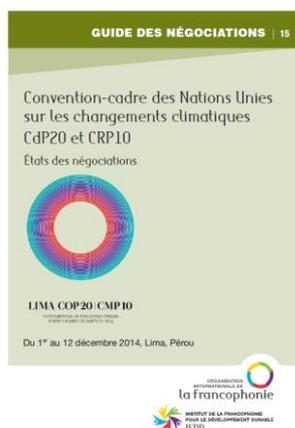
Voir également le dossier et les différentes dépêches misent en ligne sur le portail francophone **Mediaterre**.

<http://www.mediaterre.org/dossiers,CdP20-climat.html>

Ces différents liens permettent également d'avoir accès aux documents produits, notamment le programme d'activités, le Guide des négociations ou le résumé pour les décideurs en complément d'une note de décryptage et des comptes rendus des différentes rencontres.

A noter également que l'ensemble des supports de présentation sont également accessibles sur le site de l'association ENERGIES 2050 ainsi que sur celui de Mediaterre et qu'une série de vidéos va être en ligne très prochainement :

<http://energies2050.org/nos-actions/2014-2/cdp20/>



**Relativement au sujet de l'énergie**, les 2 rencontres internationales dans lesquelles l'IFDD organise des concertations sont le Conseil Mondial de l'Énergie et IRENA. Dans le cadre spécifique d'IRENA, l'IFDD/OIF a initié une telle dynamique à l'occasion de la 4<sup>ème</sup> Assemblée Générale en 2014 et ce, après plusieurs années de participation en tant qu'Observateur.

L'objectif reste le même et, il s'agit de susciter une communauté d'échanges entre les acteurs francophones afin de mutualiser les expériences mais aussi les difficultés rencontrées et de renforcer les positions prises par les acteurs francophones dans le contexte d'IRENA. Il s'agit également d'encourager des dynamiques partenariales.

## Point 1 - Situation du multilinguisme au sein de l'IRENA

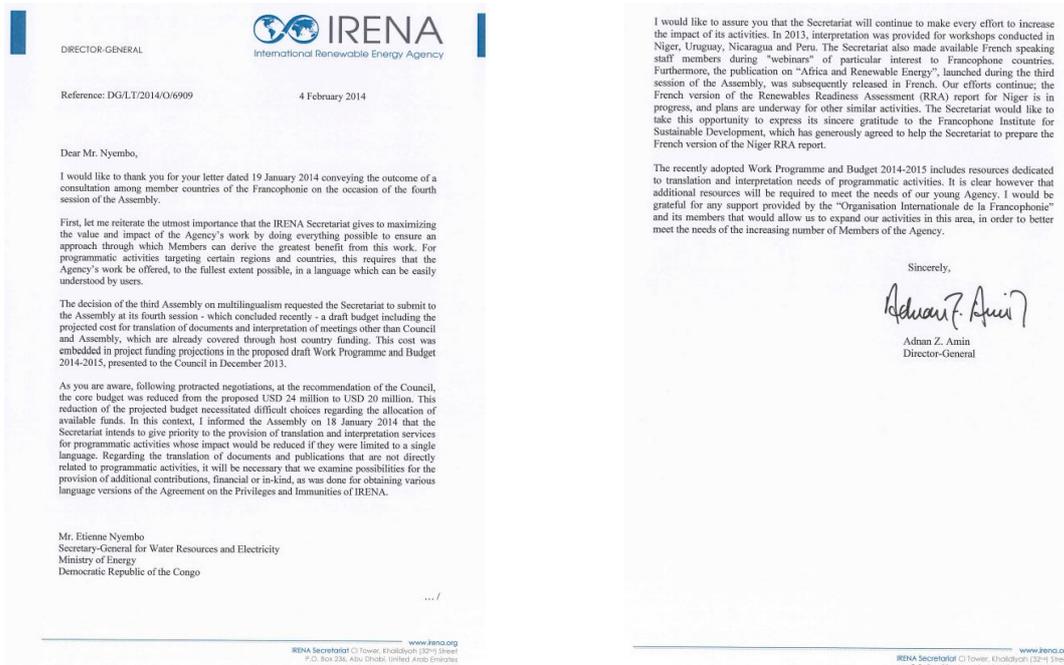
La question de l'usage du français est une question récurrente à IRENA mais aussi dans un nombre important d'accords multilatéraux et/ou d'institutions internationales. Pour autant, la promotion de l'usage du français ne doit pas se dissocier de la promotion plus large du multilinguisme. Sur cette base, il est important de travailler avec d'autres groupes linguistiques ou pays pour promouvoir une prise en compte réelle du multilinguisme à IRENA.

Dans le cas particulier d'IRENA et, au regard des pays francophones, cette question est particulièrement importante car les énergies renouvelables sont au cœur des stratégies énergétiques et cela va se renforcer de plus en plus dans les années à venir.

Il a été rappelé que le Directeur Général en exercice a souligné l'importance du multilinguisme dans son rapport d'activité et dans son bilan préparé pour soutenir sa possible réélection.

Il a été souligné que des engagements pour encourager le multilinguisme avaient été pris à l'occasion de la 3<sup>ème</sup> assemblée générale d'IRENA.

Un courrier dans ce sens a été envoyé, le 19 janvier 2014, par le représentant du pays Président de l'OIF, Monsieur Etienne NYEMBO, Secrétaire Général des ressources en eaux et de l'électricité au Ministère de l'énergie de la République Démocratique du Congo à Monsieur Adnan Z. AMIN, Directeur Général d'IRENA. Ce dernier lui a répondu le 4 février 2014, confirmant que le multilinguisme était une priorité mais qui dépendait des ressources allouées. Il a été confirmé que des engagements pour encourager le multilinguisme avaient été pris à l'occasion de la 3<sup>ème</sup> assemblée générale d'IRENA mais que le budget suivant n'avait pas permis d'aller au-delà de quelques actions au cours de l'année (avec notamment la traduction du rapport « *Energies renouvelables en Afrique* » et « *Situation du Niger* ». Le Directeur Général souligne dans son courrier que le budget 2014-2015 comprend une partie traduction et qu'il espère pouvoir mobiliser l'OIF sur ce point pour les traductions en français (le courrier en date du 4 février est joint ainsi qu'une traduction non officielle de ce courrier).



L'IFDD/OIF a rappelé qu'elle ne pouvait prendre position officiellement car elle est ici en Observateur et qu'elle agit uniquement à la demande des pays. Elle a souligné qu'il appartenait aux pays de renouveler de telles demandes individuellement et collectivement, tout en soulignant l'importance

d'avoir une approche similaire avec d'autres groupes linguistiques de manière à avoir une revendication ordonnée et équitable au regard d'autres groupes de pays.

## **Point 2 – Présentation / mutualisation des expériences des pays francophones ayant bénéficié du premier cycle du Fonds d'Abu Dhabi pour les projets d'énergie renouvelable**

Les responsables du Fonds à IRENA ont pris part à la concertation pour présenter le Fonds d'Abu-Dhabi et ses principes de fonctionnement et d'éligibilité.



## **IRENA/ADFD Project Facility**

16 January 2015

Email: [adfd@irena.org](mailto:adfd@irena.org)  
Website: [www.irena.org/adfd](http://www.irena.org/adfd)

A ce jour, seuls 2 pays francophones bénéficient du Fonds. Le Mali et la Mauritanie font partie des 6 pays retenus dans le cadre du premier cycle de financement du Fonds d'Abu Dhabi pour les projets d'énergies renouvelables.

**Mauritanie** – Une ferme éolienne de 1 MW alimentant 4 communautés côtières.

Le projet a pour objet de fournir un accès à l'énergie à des populations non raccordées au réseau et alimentant notamment les écoles et les industries locales.

**Mali** – 5 MW d'installations photovoltaïques dans des zones rurales (systèmes hybrides avec des mini-réseaux diesels-PV)

Le projet s'articule autour d'un partenariat public-privé pour réduire les coûts et étendre un service d'accès à l'électricité à 30 villages.

Le Mali a présenté son projet et expliqué son contexte. Le Fonds d'Abu Dhabi apporte un prêt concessionnaire pour un montant total de 50% du financement total sachant que le co-financement peut être privé ou public (public dans le cas du Mali).

Les modalités spécifiques financières doivent faire l'objet d'un échange complémentaire avec le correspondant d'IRENA et le représentant du Mali compte tenu des spécificités maliennes présentées.

### **En savoir plus :**

Voir en pièce jointe :

- la plaquette de 12 pages en français du Fonds d'Abu Dhabi
- la présentation Power Point faite par IRENA pendant la Concertation (support en anglais)

Les Émirats Arabes Unis ont mobilisés 350 millions de dollars américains – à travers un partenariat entre l'IRENA et l'ADFD (Fonds d'Abu Dhabi pour le Développement) afin de financer des projets d'énergies renouvelables dans les pays en développement.

*Les projets doivent être soumis par les États membres de l'IRENA, les signataires des Statuts, ou par des États en cours d'adhésion, et qui sont des pays en développement inclus dans la "Liste du CAD des bénéficiaires de l'APD" de l'Organisation pour la Coopération et le Développement économique (OCDE). Une préférence sera accordée aux propositions de projets soumises par les États membres de l'IRENA.*

*Les projets doivent déployer les énergies renouvelables telles que définies dans le Statut de l'IRENA, y compris la bioénergie, l'énergie géothermique, l'énergie hydroélectrique, l'énergie des océans, l'énergie solaire et l'énergie éolienne.*

*Le financement de l'ADFD est disponible comme suit:*

- *Le montant total des prêts concessionnels engagé par cycle annuel de sélection de projets est d'environ de 50 millions de dollars américains.*
- *La valeur du prêt concessionnel pour chaque projet est comprise entre un minimum de 5 millions et un maximum de 15 millions de dollars américains.*
- *Le montant du prêt pour chaque projet couvre jusqu'à 50 pour cent du coût estimatif total du projet.*
- *Les taux des prêts varient entre 1 et 2 pour cent par an, avec une durée de 20 ans, y compris un délai de grâce de 5 ans.*
- *Le projet doit faire preuve d'une faisabilité économique.*
- *Les prêts doivent couvrir autant de destinataires et de régions que possible par cycle de candidature.*
- *Il n'y a pas de limites au nombre de propositions de projets présentées par chaque pays, mais les gouvernements candidats sont invités à établir un ordre des priorités de leurs propositions.*

Pour en savoir plus sur le financement disponible et sur le cycle de soumission des projets

<http://adfd.irena.org/>

[adfd@irena.org](mailto:adfd@irena.org)

Les projets de pays retenus pour le 2<sup>ème</sup> cycle seront annoncés lors de la 5<sup>ème</sup> AG-IRENA, ils seront au nombre de 5. A noter qu'un troisième cycle d'appel est en cours – Ouvert le 18 novembre 2014, les dossiers sont à déposer avant le 18 février 2015.

Des notes simplifiées sont demandées pour la première étape. Tel que présenté sur le site, le document de candidature simplifié est à fournir en anglais.

Pour en savoir plus sur le Fonds d'Abu Dhabi pour le développement :

<http://www.adfd.ae/>

(le site est en anglais)



### Point 3 – Présentations d’initiatives de l’IFDD (notamment de l’Initiative de la Francophonie pour les villes durables)

L’objectif de la présentation a été de souligner les opportunités de partenariats et de s’inscrire dans des approches systémiques plus globales. On citera notamment les enjeux et les financements climat associés ou encore des approches sectorielles comme le bâtiment ou les villes et les territoires. Il a été également souligné l’importance de mutualiser, autant que possible, les financements en mobilisant également des acteurs régionaux comme par exemple la BOAD qui développe des programmes spécifiques qui peuvent permettre de démultiplier les moyens disponibles. Ces financements pouvant compléter des financements obtenus de manière bilatérale ou nationale.

ENERGIES 2050 a présenté l’**Initiative de la Francophonie pour des Villes durables**, cofondée par l’Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD) et l’association ENERGIES 2050 qui vise à susciter la mise en œuvre de stratégies urbaines durables, en abordant l’environnement construit selon une démarche systémique. Il est question d’apporter des réponses concrètes à des situations critiques face à des moyens presque systématiquement sous dimensionnés, que l’on s’adresse à des villes de petites ou grandes tailles ou que l’on se trouve dans des pays en développement ou en transition voire également dans certains pays industrialisés.



L’initiative s’articule autour des 5 objectifs principaux suivants sachant que la question énergétique est centrale :

- offrir une plate-forme neutre et transparente à même de mutualiser les initiatives existantes et les multiples acteurs travaillant sur la thématique des Villes durables,
- s’accorder sur un langage commun, avec une ligne de conduite méthodologique et des indicateurs partagés, transparents, mesurables et reportables afin de favoriser l’échange de pratiques et la démultiplication des expériences réussies,
- mettre en œuvre des programmes d’action à la carte comprenant des actions concrètes, axées sur les priorités définies par la Ville en concertation avec les acteurs du territoire, tout en étant inscrites dans une vision systémique,
- faciliter l’accès au financement en encourageant la mutualisation des moyens et en optimisant les opportunités de coopération,
- renforcer la capacité d’agir des acteurs de la Ville.

Une des actions concrètes de cette initiative est la **Formation africaine des professionnels du secteur de l’aménagement urbain, de la construction et du bâtiment**.

Réalisée à l’initiative et en partenariat entre l’Institut de la Francophonie pour un Développement Durable (IFDD), l’Ecole Africaine des Métiers de l’Architecture et de l’Urbanisme (EAMAU), ONU-

Habitat, et ENERGIES 2050, cette formation est mise en place avec le soutien de plusieurs partenaires institutionnels.

Cette formation régionale, unique en son genre par sa diversité et son ancrage dans les problématiques actuelles rencontrées par les Villes africaines, a pour objectif de développer une bonne maîtrise des défis à relever ainsi que des stratégies et des actions à mettre en œuvre pour construire ou rénover des bâtiments, des infrastructures et aménagements urbains et, d'une manière générale, des Villes répondant aux exigences d'aujourd'hui et de demain aux regard des défis de la transition énergétique.

Les sessions se déroulent dans les locaux de l'Ecole Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (EAMAU), à Lomé, au Togo.

Le déroulé pédagogique est structuré autour des 3 axes pédagogiques suivants : « Comprendre », « Identifier et s'appropriier les outils » et « Renforcer la capacité d'agir ». Les modules organisés de manière complémentaire s'inscrivent dans une approche systémique. Il s'agit d'appréhender dans sa globalité la diversité des composantes à prendre en compte dès lors qu'il s'agit de concevoir, réaliser et gérer des établissements humains durables (construction, urbanisme, architecture, aspects sociaux et comportementaux).

Les modules pédagogiques sont : Climat, Energie et transition énergétique ; Enjeux et défis des territoires face à la transition énergétique ; Energies renouvelables ; Efficacité énergétique ; Construction et bâtiment ; Transport et mobilité ; Gestion de la ville.

Les publics visés sont, en priorité, les professionnels de l'aménagement et de la gestion urbaine et ceux du secteur de la construction et du bâtiment (architectes, urbanistes, gestionnaires urbains, constructeurs,...). Les professionnels en relation avec l'environnement construit sont également concernés (ingénieurs, aménageurs, sociologues, juristes...). La formation vise également les structures de formation intervenant sur les mêmes thématiques, ainsi que les institutions et administrations publiques, les institutions financières, les représentants élus des gouvernements locaux et les industriels concernés par l'environnement construit et l'énergie ainsi que par les politiques et les mécanismes de mise en œuvre.

Chaque session régionale rassemble une vingtaine de participants venant d'une quinzaine de pays. La formation s'articule sur une période de 4 mois autour de deux modules présentiels d'une semaine chacun et de deux phases préparatoires placées en amont de chacune des sessions. La période entre les deux modules présentiels est consacrée à la réalisation pour chacun des participants d'un projet d'application concret avec un accompagnement par des membres de l'équipe pédagogique.

La quatrième session régionale se déroulera en 2015.

Chemin faisant, ces projets concrets permettent de démultiplier les initiatives, de témoigner des opportunités d'action et d'inspirer d'autres acteurs.

Des sessions nationales ont été déjà réalisées au Togo et au Burundi. A terme, l'objectif est de mettre en œuvre ce type de formation avec des acteurs nationaux dans le plus grand nombre possible de pays de manière à pouvoir mobiliser plus d'acteurs. Il s'agit également que les équipes nationales puissent ensuite les dupliquer et les mettre en œuvre.

Par ailleurs, en complément de cette formation continue, un module de formation spécifique sur la transition énergétique a été mis en place, dans les 5 années de formations initiales et sur l'ensemble des 3 cursus (architecture, urbanisme et gestion urbaine) de l'EAMAU. Cette initiative est mise en place à l'initiative de l'IFDD, en partenariat avec l'EAMAU et ENERGIES 2050. Elle a vocation à devenir pérenne.

L'EAMAU est une Institution interafricaine d'enseignement supérieur, de recherche et d'expertise, créée en 1975 et dont le siège est à Lomé au Togo. Quatorze pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre siègent au Conseil d'Administration de l'EAMAU, jetant un pont entre les zone UEMOA et CEMAC :

- Pour l'Afrique de l'Ouest, zone UEMOA : Benin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo.
- Pour l'Afrique centrale, zone CEMAC : Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale et Tchad.

### Liens utiles :

- Documents relatifs à la 5<sup>ème</sup> Assemblée générale d'IRENA, les 17 et 18 janvier 2015 à Abu Dhabi (Émirats Arabes Unis) – Documents en anglais.  
<http://www.irena.org/Assembly/5thAssembly.aspx?mnu=Subcat&PriMenuID=44&CatID=61&SubcatID=484>
- Guide des Négociations – IFDD - 20<sup>ème</sup> Conférence des Parties à la CCNUCC (CdP20) - Lima, Pérou en décembre 2014  
<http://www.ifdd.francophonie.org/ressources/ressources-pub-desc.php?id=614>  
\* Résumé pour les décideurs - IFDD  
<http://www.ifdd.francophonie.org/ressources/ressources-pub-desc.php?id=615>

### Pièces jointes :

- **Courrier** du 4 février 2014 (réponse de Monsieur Adnan Z. AMIN à Mr. Etienne NYEMBO – en réponse au courrier de ce dernier daté du 19 janvier 2014  
& Traduction informelle
- **Fonds ADFD/IRENA - Directives pour les candidats** – IRENA/ADFD - Fonds d'Abu Dhabi pour les projets d'énergies renouvelables – Project Facility « Soutenir la transition énergétique » (document en français)
- **Fonds ADFD/IRENA** - Présentation Power Point faite par IRENA pendant la Concertation (support en anglais)